

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

25 JUIN 2015

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

OBJET

**Talus de la Rampe des  
Grottes – sollicitation de  
la réserve parlementaire**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 29 juin 2015  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 26 juin 2015  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 29 juin 2015

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services



Aline RIDET

L'an deux mille quinze, le 25 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin deux mille quinze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Monsieur PIVERT, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC\*, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT\*\*, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame TÉA, Madame LIBESKIND\*\*\*, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

\*Monsieur PETROVIC (sauf pour les dossiers 15 D 00 et 15 D 01)

\*\*Monsieur COMBALAT (présent pour les dossiers 15 D 00, 15 D 01, 15 D 02a, 15 D 02b, 15 D 02c et 15 D 02d)

\*\*\*Madame LIBESKIND (sauf pour les dossiers 15 D 00 et 15 D 01)

**Avaient donné procuration :**

Madame BOUTIN à Monsieur LAMY  
Madame CERIGHELLI à Monsieur SOLIGNAC  
Monsieur LEBRAY à Madame PEUGNET  
Monsieur PETROVIC à Monsieur ROUSSEAU  
Monsieur COMBALAT à Monsieur AUDURIER  
Madame AGUINET à Monsieur PIVERT  
Madame LIBESKIND à Madame PEYRESAUBES  
Madame NASRI à Monsieur PERICARD  
Madame LANGE à Madame VANTHOURNOUT  
Madame GOMMIER à Monsieur LAZARD  
Madame SILLY à Monsieur LEVEQUE

**Secrétaire de séance :**

Madame TÉA

**N° DE DOSSIER** : 15 D 01

**OBJET** : TALUS DE LA RAMPE DES GROTTES – SOLLICITATION DE LA  
RESERVE PARLEMENTAIRE

**RAPPORTEUR** : Monsieur PÉRICARD

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

La troisième phase de restauration de la Rampe des Grottes s'achèvera courant juillet 2015. Elle comporte la rénovation et la consolidation de la Galerie Dorique et sa mise en lumière.

L'inauguration de ce monument historique est prévue lors des Journées du Patrimoine et du Cadre de vie. A cette occasion le site visible depuis le Pont du Pecq et la plaine de Montesson sera mis en lumière.

Pour cela, l'arasement du talus situé en contrebas est nécessaire. Ces travaux n'ayant pas été renouvelés depuis 2005, la végétation masque en grande partie la Galerie Dorique.

L'arasement fait partie intégrante de l'opération globale de restauration du site et est inscrit à ce titre à la section d'investissement du budget de la Ville pour 2015.

Il nécessite la mise en place d'une déviation de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et des moyens techniques lourds et spécifiques pour tenir compte de la pente du talus.

Après consultation, le montant des travaux s'élève à 19 800 € TTC suivant le devis réalisé par l'entreprise SAMU. SA.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter un financement de la réserve parlementaire de Monsieur Alain GOURNAC, Sénateur des Yvelines.

### **DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter un financement de la réserve parlementaire de Monsieur Alain GOURNAC, Sénateur des Yvelines.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY  
Maire de Saint-Germain-en-Laye